

N° de résolution ou annotation CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier

Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx

Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard

Siège no 4 Madame Josette Labbé

Siège no 5 Monsieur Marc Poulin

Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123124-09-2017

Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 17 : Autres items :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017 ET LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2017

LÉGISLATION

4. PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : 148, RUE LAFLAMME

<u>URBANISME – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DU</u> <u>TERRITOIRE</u>

5. ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RÉCUPÉRATION DES PILES

FINANCES



Nº de résolution ou annotation

- 6. COMPTES DU MOIS
- 7. PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 8

TRAVAUX PUBLICS

- 8. SOUMISSION: CARBURANT DIÉSEL
- 9. ACHAT: ABRASIF 2017-2018
- 10. PNEU:
 - 10.1 PICK-UP
 - 10.2 PAYSTAR (12)
- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PIIRL (ANNÉE 2 SCELLEMENT DE FISSURES (1020 MÈTRES), COUCHE D'USURE (350 MÈTRES) ET RÉPARATION DE DEUX PONCEAUX DANS LE RANG 9 NORD / REMPLACEMENT DES PONCEAUX DANS LE RANG BINET ET ST-HENRI OUEST

LOISIRS - SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : 125E ANNIVERSAIRE

PERSONNEL

- 13. GESTIONNAIRE DE L'EAU POTABLE : CONTRAT DE TRAVAIL AJOUT CLAUSE LORS DE DÉCÈS
- 14. CORRESPONDANCE
- 15. RAPPORT DES COMITÉS
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. AUTRES ITEMS
 - LES PRODUCTEURS DE LAIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES – SUD: GESTION DE L'OFFRE – RÉSOLUTION À ADRESSER AU GOUVERNEMENT DU CANADA
- 18. CLÔTURE DE LA SÉANCE
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 AOÛT 2017



123125-09-2017

N° de résolution ou annotation

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 août 2017 et de la séance extraordinaire du 23 août 2017;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés, comme rédigés, par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière en biffant le dernier paragraphe du point 6 ayant pour titre AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 554-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 220 571 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AUX TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT ET AU PAVAGE DE LA CHAUSSÉE DU RANG 9 SUD.

4. PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : 148, RUE LAFLAMME

123126-09-2017

Considérant qu'en vertu de la résolution 123046-06-2017, une entente est intervenue entre les parties relativement aux travaux d'installation d'une conduite d'égout pluviale privée desservant le 148, rue Laflamme;

Considérant qu'un permis d'occupation du domaine public est nécessaire en vertu du règlement numéro 505-2013;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas facturer au propriétaire du 148, rue Principale les frais d'ouverture de dossier et d'émission du permis d'occupation du domaine public pour un montant total de cent dollars (100 \$).

5. <u>ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-RÉCUPÉRATION DES PILES</u>

123127-09-2017

Considérant que la direction de l'école Notre-Dame-Du-Rosaire désire renouveler le concours pour le recyclage des piles;

Considérant que par les années passées, la municipalité versait une contribution financière dans le cadre du concours;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de cent dollars (100 \$) à l'école Notre-Dame-Du-Rosaire dans le cadre du concours de récupération des piles.

6. COMPTES DU MOIS

123128-09-2017

Il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de 250 691,83 \$ et d'autoriser leur paiement.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 8

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière présente l'état comparatif des revenus et des dépenses au 31 août 2016 et au 31 août 2017.



8. SOUMISSION: CARBURANT DIÉSEL

N° de résolution ou annotation 123129-09-2017

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour le carburant diésel;

Considérant qu'elle a reçu deux soumissions et elles se lisent comme suit:

- Énergies SONIC au montant de 64 151,99 \$
- Les Pétroles Turmel inc. au montant de 69 645,33 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir, la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Énergies Sonic (fusion entre la Coop fédérée et Philippe Gosselin & Ass. (Filgo) anciennement Les Huiles Marcel Gagnon) au montant de soixante-quatre mille cent cinquante et un dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (64 151,99 \$) pour les années 2018-2020.

9. ACHAT: ABRASIF 2017-2018

123130-09-2017

Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Richard Giroux, chef d'équipe, à procéder à l'achat des abrasifs suivants :

- AB-10: 600 tonnes à 10 \$ la tonne métrique, taxes en sus Carrière Giroux et Lessard;
- ¼ 3/8 : 500 tonnes à 9,09 \$ la tonne métrique taxes en sus Carrière
 R. Beaudoin.

10. PNEU

10.1 **PICK-UP**

Ce point est remis à la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

10.2 PAYSTAR

Ce point est remis à la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

11. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PIIRL (ANNÉE 2 – SCELLEMENT DES FISSURES (1020 MÈTRES), COUCHE D'USURE (350 MÈTRES) ET RÉPARATION DE DEUX PONCEAUX DANS LE RANG 9 NORD / REMPLACEMENT DES PONCEAUX DANS LE RANG BINET ET ST-HENRI OUEST

123131-09-2017

Considérant que la municipalité de Saint-Benoît-Labre a pris connaissance des modalités d'application du Programme Réhabilitation du réseau routier local – volet Redressement des infrastructures routières locales;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la demande de contribution financière faisant partie intégrante de la présente résolution et s'engage à faire réaliser les travaux décrits.



Nº de résolution ou annotation

12. <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : 125^E ANNIVERSAIRE</u>

Ce point est remis à la séance ordinaire du 2 octobre 2017.

13. GESTIONNAIRE DE L'EAU POTABLE : CONTRAT DE TRAVAIL – AJOUT CLAUSE LORS DE DÉCÈS

123132-09-2017

Il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas modifier le contrat de travail de la gestionnaire en eau potable et d'appliquer la Loi sur les normes du travail lors de décès.

14. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'août 2017. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

15. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Marc Grenier, représentant municipal sur le conseil d'administration de l'OMH, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

Monsieur Jean-Louis Bonin, représentant municipal sur le comité des Fêtes du 125°, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

Madame Carmelle Carrier, mairesse, fait un compte-rendu de la dernière réunion des maires de la MRC de Beauce-Sartigan.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

17. AUTRES ITEMS

• LES PRODUCTEURS DE LAIT DE CHAUDIÈRE-APPALACHES – SUD: GESTION DE L'OFFRE – RÉSOLUTION À ADRESSER AU GOUVERNEMENT DU CANADA

123133-09-2017

Considérant que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliard de dollars en contribution fiscale;

Considérant que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

Considérant que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);



N° de résolution ou annotation Considérant que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

Considérant que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

Considérant que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier, mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

Considérant que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

Considérant que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

Considérant que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

Considérant que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons

Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre :

Demande au gouvernement du Canada:

O D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123134-09-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 10.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procèsverbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.



Nº de résolution ou annotation

CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.